

2015, une année en musique !



vic info

www.vic-le-comte.fr

150^e anniversaire de l'Harmonie,
une année riche en événements page 24

Sommaire

page 2.....	NÉCROLOGIE ■ ■ ■	Pierre Rousset
page 3.....	« EDITO » ■ ■ ■	Le mot du Maire
page 4.....	« VIE ECONOMIQUE » ■ ■ ■	31 ^{ème} édition de la brocante Salon des artisans et commerçants de la Comté
pages 5 à 7.....	« FINANCES MUNICIPALES » ■ ■ ■	Un budget de plus en plus contraint
pages 8 et 9.....	« TRAVAUX » ■ ■ ■	Visite de chantiers. Un point sur les travaux
page 10.....	« VIE SCOLAIRE » ■ ■ ■	Les Temps d'Activités Périscolaires : une évolution très positive
page 11.....	« LA VIE DE NOS AÎNÉS » ■ ■ ■	Santé : prévention et accompagnement
pages 12 à 15.....	« DOSSIER » ■ ■ ■	Amélioration du cadre de vie : nous sommes tous concernés
pages 16 et 17.....	« VIVRE A VIC » ■ ■ ■	L'actualité en images : Vic au fil des jours
page 18.....	« VITE DIT » ■ ■ ■	État civil / les brèves
pages 19 et 20.....	« VIVRE À VIC » ■ ■ ■	Les associations qui fêtent leur anniversaire
page 21.....	« UN VICOMTOIS » ■ ■ ■	Rencontre avec Charly Martinez
pages 22 à 24.....	« VIE CULTURELLE » ■ ■ ■	Sortir à Vic



PIERRE ROUSSET

Conseiller municipal depuis 2008, Pierre ROUSSET est décédé subitement en février dernier.

Originaire de Haute-Loire et issu d'une famille de 8 enfants, il a commencé sa carrière professionnelle en tant que maçon avec un CAP en poche. En 1965, il débute à la S.N.C.F., puis gravit les échelons avec facilité : il réussit tous ses examens en obtenant d'excellentes notes et fournit un travail irréprochable 34 ans durant. En parallèle il effectue d'autres emplois comme manutentionnaire aux Halles à Paris et gardien d'immeuble à partir de 1975, date à laquelle il est de retour en Auvergne. Retraité S.N.C.F. en 1999, il est ensuite gérant de tutelle au Tribunal d'Instance de Clermont-Ferrand jusqu'en 2006.

Engagé dans la vie associative, il est vice-président du club des aînés à Sallèdes pendant un temps et devient président du club des aînés vicomtois en 2011. Il a été également un membre très actif au sein de la chorale de Vic-le-Comte.

Très présent dans la vie municipale lors de son mandat, il a fait partie de la commission travaux ainsi que de la commission d'appel d'offres et a participé à la révision du Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, domaines dans lesquels il était particulièrement investi.

Très dévoué à la collectivité et aux autres, il était apprécié de tous. Homme travailleur, courageux, Pierre Rousset était très cordial, disponible, toujours prêt à rendre service. Passionné de jardinage, ce père de famille et grand-père de deux petits-enfants a toujours regretté de ne pas avoir pu faire d'études. Cela ne l'a jamais empêché de réussir brillamment sa carrière professionnelle ni de s'impliquer activement dans la vie municipale et le monde associatif. Il était également membre du PS à la section de Vic-le-Comte.

Il nous manque assurément aujourd'hui.



Bulletin d'information municipale.
Publication de la mairie de Vic-le-Comte.
Directeur de la publication :
Roland BLANCHET.
Responsable de publication :
Antoine Desforges.
Conception, impression :
Défi print impression SIC.

Crédit photos : mairie de Vic-le-Comte, Myrille Bujette, Régine Marliac, Ludovic Combe, Collectif Images Auvergne, Fondation pour la Recherche Médicale, Association des artisans et commerçants de la Comté, le club des aînés vicomtois, Moto Club Vicomtois, Judo Club Vicomtois, l'association AVV, Charly Martinez, l'harmonie fanfare de Vic-le-Comte, Nicolas Garnier, Clotilde Gaborit, Gilles Sabatier, la Compagnie Ecart Théâtre, Sarah Oday, la Compagnie Costières & Trapillons, l'Union Départementale des Sociétés Musicales, le groupe Sabaly, André Hébrard, le groupe Calle Alegria, le groupe Bubble Wood, Géraud Bastar & Lux Bas-Fonds, le groupe Hiver Pool, le groupe Barrio Populo, Mountain men, Cabinet d'architecture Ad'quat, Nathalie Deyrat, Vigilec Pauly, Mathieu Dauge, Centre France et l'ITSRA.
Dépôt légal : juillet 2015

Vic-le-Comte : une ville dynamique en constante évolution

Vic-le-Comte vient de franchir la barre des 5000 habitants (5012 est le chiffre officiel depuis le 1^{er} janvier 2015) ; une démographie en hausse qui s'affirme depuis maintenant quelques années à raison de 50 à 60 nouveaux habitants par an. Cette hausse, nous la voulons très progressive afin qu'elle soit adaptée à notre politique d'accueil de nouvelles populations, de maintien de jeunes ménages au pays, de réponses appropriées aux besoins des familles mais aussi aux personnes plus âgées. Cette politique, inscrite dans les objectifs du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Clermont, nous permettra de maîtriser le devenir de notre cité.

Nous voulons une cité où il soit agréable de vivre, une cité vivante avec des équipements toujours mieux adaptés aux besoins d'une population désireuse de services de qualité.

Une cité où la mixité sociale et l'équilibre générationnel soient réels et assurent à tous une vraie qualité de vie. Il en est ainsi de nos écoles maternelles et élémentaires qui comptent aujourd'hui 650 élèves et où est prévue pour la rentrée scolaire prochaine, la création d'une nouvelle classe primaire

à l'école Marcel Pagnol de Longues et vraisemblablement une classe maternelle à l'école Elsa Triolet à Vic bourg.

Nous voulons aussi que notre cité soit attractive grâce à une offre suffisante de logements neufs. Au cours des 7 dernières années, ont été mis en construction (achevés ou en cours) quelques 220 logements, répartis sur le territoire communal et où se mêlent constructions privées, logements locatifs ou en accession à la propriété à raison de 30 à 40 par an.

La vie locale est également riche de ses 71 associations qui regroupent 4300 adhérents dans des domaines très divers : sportifs, culturels ou de loisirs.

Attractive, Vic-le-Comte l'est aussi par la vitalité de son commerce, de son artisanat et de son industrie. Elle va connaître un nouvel élan avec la création par la Communauté de communes de la nouvelle zone artisanale Les Meules II, désormais opérationnelle et dont les travaux de voirie et réseaux doivent commencer en 2016. Des entreprises ont déjà mis des options sur des terrains pour y construire leurs locaux. Elles regrouperont environ 70 emplois à partir de 2017.

A la papeterie de la Banque de France, qui sera dès la fin de cette année pôle public européen du papier fiduciaire, un



investissement très important de 75 millions d'euros permettra l'installation d'une nouvelle machine, capable de doubler la production actuelle de papier à l'attention de 5 banques centrales européennes. Elle engendra la création de 30 nouveaux emplois qui viendront s'ajouter aux 230 existants.

Pôle de vie du Grand Clermont, Vic-le-Comte a été choisie avec 6 autres villes du département dont Thiers, Ambert, Issoire, Brassac – hors les agglomérations de Clermont et de Riom – pour l'installation dès 2015 de la fibre optique et donc de l'arrivée du Très Haut Débit aux bourgs de Vic et Longues. Les travaux sont actuellement en cours et devraient être réceptionnés dès la fin de cette année ou au tout début 2016.

C'est donc inscrite dans la modernité que la ville de Vic-le-Comte entend assurer son développement maîtrisé et équilibré, mais résolument tourné vers l'avenir.

Roland BLANCHET.
Maire de Vic-le-Comte.

VOS NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Suite aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015, Antoine DESFORGES, 1^{er} adjoint au Maire de Vic-le-Comte, et Jeanne ESPINASSE, adjointe au Maire de Neschers, ont été élus conseillers départementaux du canton de Vic-le-Comte.

Contact, demande
de rendez-vous, courrier :

Antoine DESFORGES
Mairie de Vic-le-Comte
Place de l'Hôtel de Ville - CS 10028
63 270 Vic-le-Comte
04 73 69 02 12

Jeanne ESPINASSE
Mairie de Neschers
4 rue Robert-Oléon
63320 Neschers
04 73 96 72 26

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 dans le cadre de la nouvelle région Rhône-Alpes Auvergne, où seront élus les conseillers régionaux pour un mandat de six ans.

Les électeurs devront se rendre dans l'un des 4 bureaux de vote de la commune (Halle du Jeu de Paume, école primaire de Longues, école primaire de Vic, Maison du Temps Libre), comme indiqué sur la carte d'électeur. Veillez à bien le respecter et à vous munir de votre pièce d'identité obligatoire pour prendre part aux élections.



BROCANTE, ANTIQUITÉS, VIDE-GRENIERS

les 18 et 19 juillet

Organisée par l'association des « Artisans et commerçants de la Comté », la 31^e brocante aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 juillet. De nouveau marqué par de nombreuses animations, cet événement incontournable de l'été a pour objectif d'accueillir 400 exposants par jour.

Les visiteurs, quant à eux, pourront flâner au gré des stands dans le centre historique, boulevard du Jeu de Paume, place de la République, rue du Docteur Malterre, place Saint-Jean, boulevard André Boste, place du Marché au Beurre, boulevard Guyot-Lavaline, boulevard de Beussat. Des animations de rue seront aussi proposées sur l'ensemble du week-end, notamment avec la



BAND'ANA 63. Comme chaque année depuis 31 ans, l'association des « Artisans et commerçants de la Comté », avec le soutien de la municipalité, met tout en œuvre pour que ce week-end soit placé sous le signe de la fête. Ce sera également l'occasion de rencontrer ses membres pour échanger avec eux.



Afin de répondre aux besoins de place et de sécurité et pour éviter tout désagrément :

- le « boulevard circulaire » du centre bourg sera fermé à la circulation,
- des parkings seront mis à disposition : **pour les riverains**, à proximité du centre : la Molière, la Croix du Vent, l'école maternelle Elsa

Triolet, le parc Montcervier ; **pour les visiteurs** : au stade route d'Ambert, route de Pardines, au parc Montcervier et place de Verdun près du cimetière. Un service de restauration est prévu.

Contact pour les inscriptions à la brocante : Jeannine Magne au 06.85.41.15.26

Informations pratiques



SALON DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA COMTÉ

les 19 et 20 septembre

Organisé par l'association des « Artisans et commerçants de la Comté » avec le soutien de la mairie de Vic-le-Comte et d'Allier Comté Communauté, le salon biennal, auparavant appelé forum des métiers, aura lieu les samedi 19 (10h-20h) et dimanche 20 septembre (10h-18h), avec son lot de nouveautés.

Avec pour objectif de promouvoir et de développer les activités commerciales et artisanales, il permet, sur deux jours, de retrouver ou de découvrir tous les corps de métiers représentés sur le territoire d'Allier Comté Communauté. Répartis en intérieur et

en extérieur, plus de 35 corps de métiers seront représentés, avec plus de 60 exposants attendus parmi lesquels Allier Comté Communauté, l'ASEVe, ou les sapeurs-pompiers. Un marché de produits régionaux fait son apparition cette année. Il sera donc possible de rencontrer de nombreux producteurs locaux afin d'échanger et de découvrir leurs produits.

De multiples animations sont prévues :

- apéro-concert le samedi 19 septembre à 18h00, avec le groupe DIEZEL ;
- animations musicales, avec notamment l'harmonie de Vic-le-Comte;

- démonstrations de canicross ;
- baptêmes en hélicoptère ;
- baptêmes de mini moto cross avec le Moto Club Vicomtois ;
- baptêmes en limousine ;
- spectacle de pom pom girls.

ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION ET BUVETTES
POSSIBLES SUR PLACE

CONTACTS :

M. Serge BASTIDE au 06 84 716 416

M. Yves LONJON au 06 07 30 37 98

M. Christophe ROUCHON

au 06 83 22 81 84

DE PLUS EN PLUS CONTRAINT

Le budget 2015 a été voté le 10 avril 2015 après avoir examiné les résultats de l'exercice 2014 et débattu des grandes orientations budgétaires lors de la séance du 6 mars 2015.

Ce budget a été construit dans un contexte national de plus en plus contraignant pour les collectivités locales qui doivent faire face à une diminution accentuée des dotations de l'État, alors que dans le même temps elles doivent

assumer de plus en plus de charges transférées.

Malgré des résultats 2014 qui se maintiennent à un niveau satisfaisant du fait de l'exécution rigoureuse des dépenses de fonctionnement et de la diminution de la dette, **une politique de réduction systématique des dépenses de la commune et d'augmentation de certaines recettes doit être engagée pour s'adapter aux contraintes fixées par l'Etat et parvenir à équilibrer le budget 2015.**

1. Les résultats 2014 stables et une dette en diminution

LES POINTS CLÉS À RETENIR

■ **Le résultat cumulé de fonctionnement (436 044 €) se maintient à un bon niveau équivalent à celui des exercices précédents.** Ce chiffre est essentiel pour assurer l'équilibre du budget suivant.

■ **L'épargne brute qui est de 712 650 €.**

Elle se situe à un niveau satisfaisant au regard des recettes de fonctionnement (5 183 200€), **soit un taux d'épargne de 13.7 %.**

■ **L'épargne nette reste positive.**

Il s'agit de l'épargne disponible pour autofinancer une partie des dépenses d'investissement après déduction du capital de la dette.

2009	2010	2011	2012	2013	2014
120 748 €	330 407 €	386 692 €	204 460 €	127 466 €	133 763 € *

* Sans tenir compte du reversement de l'excédent du budget assainissement au SMVVA.

■ **La diminution de l'encours de la dette se confirme.**

L'absence d'emprunt pendant deux ans du fait de l'utilisation de fonds propres perçus en 2012 permet de réduire l'encours de la dette pour retrouver des marges de manœuvre financières.

2009	2010	2011	2012	2013	2014
6 109 678 €	6 492 707 €	6 438 951 €	6 131 176 €	5 515 586 €	5 236 779 €

La dette par habitant est de 1 090 € et commence à tendre vers la moyenne de référence pour les communes de même strate (995 € par habitant).

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2014

Les dépenses d'équipement 2014 retrouvent un niveau normal après deux années élevées : **environ 1.7 M€ de dépenses engagées (contre 3 M€ en 2013).**

Elles ont été financées notamment par :

- un emprunt à hauteur de 600 000 €
- des subventions importantes : 728 000 € du fait de la perception du solde d'opérations antérieures
- le FCTVA : 488 275 € : il s'agit du remboursement de la TVA effectué par l'État sur la base des dépenses d'investissement de l'année précédente.

EXEMPLES DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES EN 2014 :



Rue Michel Couturier : pose de réseaux d'assainissement.



Terrains d'honneur nouvellement éclairés et locaux de la pétanque entièrement refaits à neuf.



Ancienne salle de gymnastique rénovée en salle de danse.

2. Le budget 2015

La réduction des dotations de l'État aux collectivités locales se traduit par une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 95 000 € en 2015, puis de 105 000 € en 2016 et 105 000 € en 2017.

La DGF devrait passer de 487 000 € en 2013 à 132 000 € en 2017 !

Dans le même temps, la commune doit supporter des charges nouvelles, notamment la hausse continue du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), créé en 2012 pour réduire les inégalités de richesse entre les territoires intercommunaux, ainsi que le financement des nouveaux rythmes scolaires qui est devenu une charge pérenne pour la commune (120 000 € compensés en partie seulement par le fonds d'amorçage de 30 000 € pris en charge par l'État).

Pour s'adapter, deux types de mesures ont été engagées :

■ **La réduction des dépenses**

En fonctionnement, **les charges à caractère général devront diminuer de 8 % (environ 100 000 €)**. Tous les postes budgétaires sont concernés pour répartir équitablement les économies à trouver.

- Des efforts particuliers sont entrepris pour réduire les dépenses d'énergie (gaz et éclairage public).

- **Les charges de personnel sont maîtrisées (+1%)** en ne remplaçant pas certains départs à la retraite, en limitant au maximum le remplacement des personnels absents et en ayant recours aux contrats aidés.

- **La dette continue de baisser** du fait de l'absence d'emprunt depuis 2 ans. **En investissement, le niveau de dépenses d'équipement est adapté** à la capacité d'emprunt et d'autofinancement.

■ **La hausse de certaines recettes**

Les tarifs du service de restauration collective ont été revus compte tenu de la différence constatée entre le prix de revient d'un repas (8.25 € pour un repas scolaire) et le prix payé par les familles (entre 2.10 € et 3.65 €). Deux tranches supplémentaires de Quotient Familial ont été créées pour les revenus les plus élevés, permettant de ne pas augmenter les deux premières tranches.

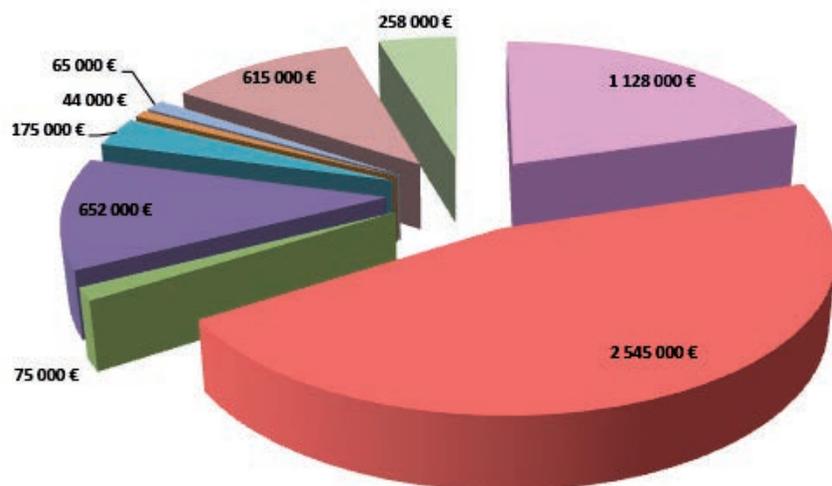
Les tarifs des repas fournis au CLSH et au Multi Accueil ont également été augmentés.

Ces efforts cumulés de réduction des dépenses et d'augmentation de certaines recettes permettent de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année.

Mais l'inquiétude est forte pour les exercices budgétaires suivants dans la mesure où la réduction des dépenses ne pourra pas se renouveler indéfiniment sans réduire à un moment donné le niveau de services rendus aux habitants.

■ LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

5 557 000 €



Les évolutions 2015/2014 en %

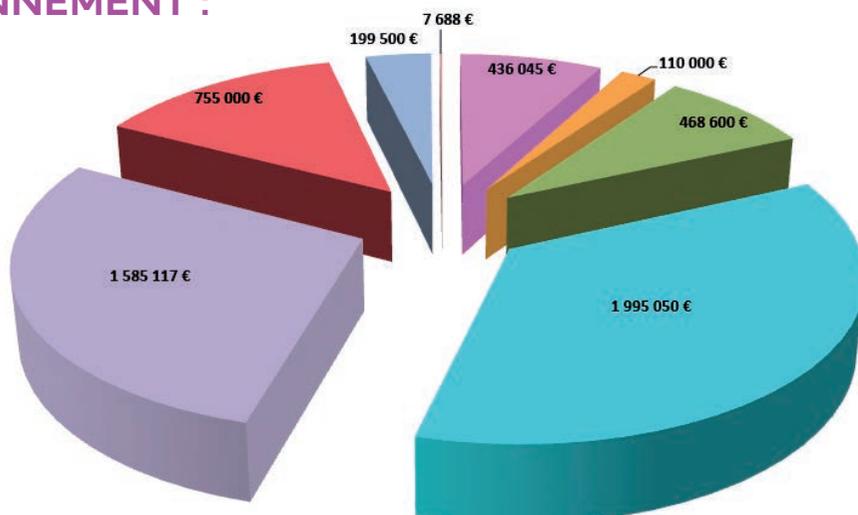
- Charges générales : - 8,6%
- Charges de personnel : + 1%
- Fonds de Péréquation Intercommunal - FPIC : + 34 %
- Subventions CCAS, associations, SDIS : - 4,2%
- Frais financiers : - 9,7 %
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Autofinancement prévisionnel : - 7 %
- Dotation aux amortissements : + 25%

■ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

5 557 000 €

Les évolutions 2015/2014 en %

- Report excédent capitalisé : stable
- Assurance du personnel et contrats aidés : + 14,5%
- Produits des services municipaux : + 3,6%
- Impôt Locaux : + 2,3 %*
- Attribution de compensation ancienne TP : stable
- Dotations de l'Etat - participations : - 7,9%
- Revenus des locations d'immeubles : + 2%
- Recettes exceptionnelles et opérations d'ordre



*Les impôts locaux évoluent de 2,3% du fait de l'évolution de la valeur des bases fixée par l'État (+ 0,9%) et du nombre des bases (+ 1,4%).
LES TAUX D'IMPOSITION VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RESTENT STABLES.

■ LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

Le budget d'investissement 2015 s'élève à 3 126 700 € dont environ 2.3M € consacrés aux dépenses réelles d'équipement, soit globalement le même niveau qu'en 2014.

Certaines recettes sont en baisse comme le FCTVA et l'emprunt qu'il convient toujours de maîtriser.

Mais des subventions importantes sont attendues au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, dont l'enveloppe nationale a été majorée par l'État pour soutenir les collectivités locales dans leurs efforts d'investissement.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT COMPRENNENT :

■ Un programme de travaux de voirie, de bâtiments, d'éclairage public sur différents secteurs de la commune : 316 000 €. Détails des travaux dans les pages 8-9 et 14-15.

■ Un programme d'acquisition de matériels, de mobiliers et de logiciels pour répondre aux besoins de fonctionnement des services, des écoles et des associations : 115 000 €.

Chariot élévateur, appareil de levage pour charger et décharger les palettes.

Tondeuse autoportée pour l'entretien des stades et abords des stades.



Broyeur d'accotement qui permet de tailler les herbes hautes dans les chemins et sur les bas-côtés.

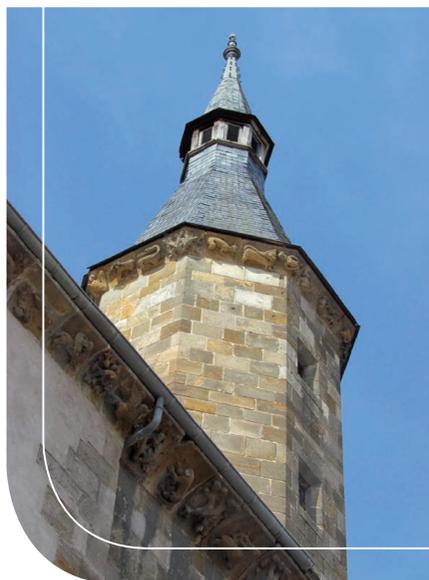


Concernant les groupes scolaires, l'équipement des classes numériques dans les deux écoles élémentaires se poursuivent et devraient se terminer l'an prochain. D'autre part, tous les postes de la classe informatique de l'école Marcel Pagnol à Longues ont été changés.

■ Des opérations spécifiques : 1 241 700 € dont notamment :

- L'accessibilité du Centre administratif et la rénovation des toitures et façades (Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères, la Poste, le Trésor public, Allier Comté Communauté) : 410 000 €
- Rue Michel Couturier (part voirie) : 110 800 €
- Le début des travaux de réfection de l'Eglise Saint-Pierre (toiture des chapelles + travaux urgents + diagnostic général) : 151 000 €
- Travaux d'enrochement et de sécurisation du ruisseau d'Enval : 60 000 €
- Pôle culturel de l'Olme (WC public et réfection toiture du local de l'Harmonie) : 60 000 €
- Groupes scolaires : 90 000 € (travaux isolation et rénovation des menuiseries et du chauffage de l'école maternelle de Longues)
- Équipement fibre optique à Longues : 102 000 € (voir détail ci-après dans les pages travaux).

Travaux urgents de reprise des toitures concernant la tourelle Nord de la Sainte-Chapelle



UN POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX TERMINÉS
OU EN COURS

■ LES OPÉRATIONS D'URBANISME :

- **Lotissement La Croix du Vent** : livraison de 4 pavillons en accession sociale réalisés par Auvergne Habitat.
- **A.F.U. Les Treilles** : Auvergne Habitat a débuté la construction de 17 logements locatifs répartis sur 3 lots.
- **Lotissement Les Rives de l'Allier** : les travaux de viabilité sont achevés. Les constructions, dont 13 vont être réalisées par Auvergne Habitat, débiteront prochainement.

■ TRAVAUX :

■ **Rue Michel COUTURIER** :

La 1^{ère} phase consistant en la pose d'un réseau séparatif est achevée, ainsi que la reconstruction des murs en limite de la partie de rue élargie.

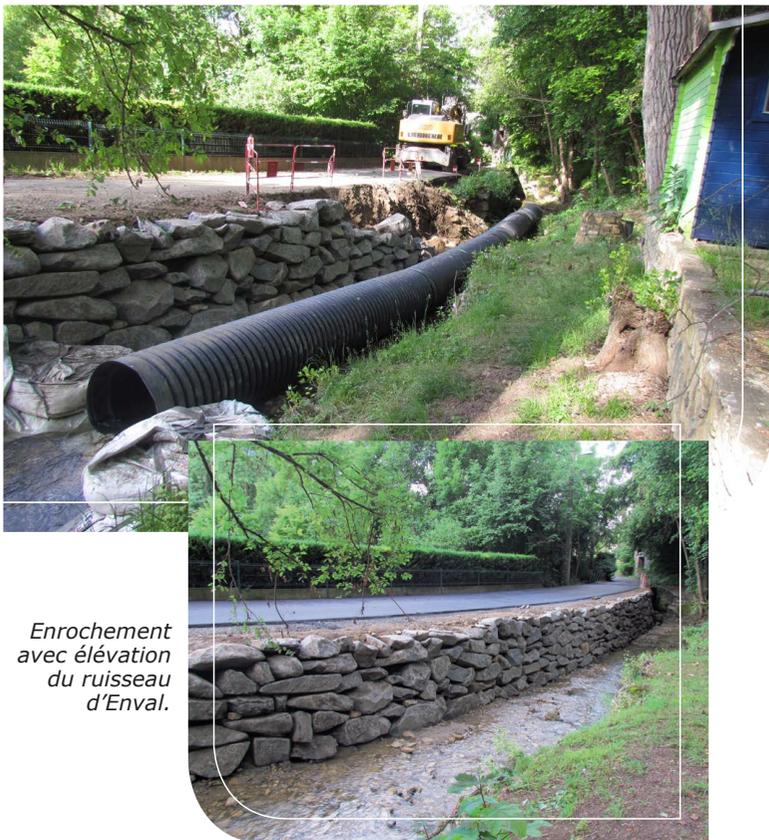
La phase suivante consistera à remplacer la conduite de distribution d'eau potable ; les travaux auront lieu courant juillet sous la maîtrise d'ouvrage du SIVOM ISSOIRE.

A compter de septembre, les travaux se poursuivront par l'enfouissement des réseaux d'éclairage, d'électricité et de téléphone, la pose de nouveaux candélabres et les finitions de chaussées.

■ **ENVAL** : renforcement des berges du ruisseau de Pignols :

Lors de ces dernières années, les orages avaient déstabilisé les berges du ruisseau de Pignols au point de menacer l'intégrité de la rue de la Malautière.

Un nouvel enrochement a donc été réalisé pour conforter les berges. Des matériaux encombrant une voûte du pont et gênant la circulation de l'eau ont été également enlevés. La chaussée sera entièrement refaite au droit du nouvel enrochement.



Enrochement avec élévation du ruisseau d'Enval.



Rue Michel Couturier : pose de réseaux de la canalisation d'eaux pluviales d'1 mètre de diamètre. La municipalité remercie les riverains de leur compréhension pour la réalisation de ces travaux indispensables à l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration, mais aussi de la qualité des eaux rejetées dans l'Allier, la sécurité de la circulation et l'embellissement du quartier.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Au cours du 1^{er} semestre, travaux effectués au complexe sportif André Boste :

- Complément d'éclairage au terrain de pétanque
- Réfection éclairage du terrain de tennis couvert

■ FIBRE OPTIQUE :

Des travaux de câblage pour l'installation du Très Haut Débit sur le territoire communal sont actuellement en cours sur les bourgs de Vic et de Longues.

Ce projet est conduit par la Régie Auvergne Très Haut Débit (ATHD) qui a confié un marché à la société ORANGE pour déployer ces nouveaux réseaux.

Il est cofinancé par la Région Auvergne et le Conseil départemental, avec en plus des aides nationales et européennes.

La commune de Vic le Comte a été retenue pour l'installation du Très Haut Débit au même titre que Clermont-Ferrand et son agglomération dès la 1^{ère} tranche.

Pour permettre l'équipement de la totalité du bourg de Longues, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour un montant de 333 000 €. La commune a décidé de prendre en charge une partie de ces travaux à hauteur de 102 500 €, après déduction de la participation des autres partenaires précités.

La commercialisation du Très Haut Débit par tous les opérateurs est prévue pour fin 2015, début 2016.



Armoire relais. 7 armoires ont été réparties sur le territoire.

TRAVAUX À COURT TERME

■ PROGRAMME VOIRIE, sont prévus :

- Des travaux de réparation de chaussées et d'amélioration de la collecte des eaux de ruissellement.
- La sécurisation de la traversée des piétons entre les 2 arrêts de bus boulevard du Comté (niveau rue du Planat).
- La réparation de trottoirs et chaussées rue Antoine Fabre et impasse de la Chaussade.
- La rue de la Malautière entre la RD et la passerelle.

■ PROGRAMME BÂTIMENTS, sont prévus :

- Restaurant scolaire : remplacement du bac à graisses.
- Poursuite du remplacement du grillage au complexe sportif André Boste.
- Suite de la mise aux normes électriques des bâtiments publics.
- Restauration des fours à pain de Langlade et Lachaux.
- Réfection au gymnase de la Molière : création de rangements et reprise du traçage.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC (article détaillé dans les pages cadre de vie).

■ ÉGLISE

Des infiltrations d'eau de toiture ont entraîné des désordres au niveau de la tourelle Nord de la Sainte-Chapelle. Dès septembre débiteront les travaux de reprises des toitures concernées.

■ PÔLE CULTUREL DE L'OLME

En fonction des subventions accordées par la Préfecture, la toiture de l'Harmonie Fanfare sera refaite et le WC public situé derrière la Halle du Jeu de Paume sera équipé d'un bloc sanitaire autonettoyant, permettant sa réouverture.

■ GROUPES SCOLAIRES

Une 1^{ère} tranche de travaux sera réalisée cet été à l'école maternelle Sonia Delaunay à Longues. Elle concerne le remplacement des menuiseries bois existantes par des menuiseries aluminium à isolation renforcée.

■ ACCESSIBILITÉ DU CENTRE ADMINISTRATIF ET RÉNOVATION DES TOITURES ET FAÇADES

Tranche ferme : des travaux seront réalisés à l'automne pour assurer le respect des normes d'accessibilité au Centre administratif (Centre des Finances publiques, la Poste, le SIAM).

Ils consisteront principalement à :

- prolonger la plateforme d'accès aux bureaux d'Allier Comté Communauté et du Centre des Finances publiques jusqu'à la baie vitrée située sur le côté de la Poste, cette baie étant transformée en entrée aux bureaux ;
- créer une nouvelle entrée aux bureaux du SIAM sous le porche et adapter la rampe existante. Ces travaux s'accompagneront du réaménagement des espaces publics, situés entre le Centre administratif et le boulevard de Beussat, qui permettra de créer un grand espace de convivialité ; cette place sera équipée de bancs et replantée. Elle permettra d'améliorer la sécurité à la sortie des écoles.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 200 000 € HT.

Tranche conditionnelle : en fonction des subventions accordées par la Préfecture, la remise en état des toitures et façades du bâtiment sera assurée.

Le coût des travaux est estimé à 210 000 € HT.



D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : UNE ÉVOLUTION TRÈS POSITIVE

Tout au long de l'année, les enfants des écoles élémentaires de Longues et de Vic ont pu participer à de nombreuses activités dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), organisés pendant les temps de pause méridienne.

La plupart des ateliers étaient en lien avec le thème du cirque, notamment les ateliers couture, confection d'affiches, confection de personnages miniatures en papier mâché, ... Ils ont permis un travail préparatoire à la venue de la Silembloc Compagnie dont les artistes ont été accueillis en résidence à Vic-le-Comte. Par ailleurs, 3 intervenants de la compagnie sont venus pendant une semaine dans chacune des écoles pour proposer de l'initiation au jonglage, à l'acrobatie et au détournement d'objets pour en faire des éléments musicaux. Ils ont également proposé aux animateurs des TAP des temps de formation à ces mêmes techniques. Quelques jours avant le spectacle, certains enfants ont été reçus par les artistes pour une visite guidée de leur chapiteau.



D'autres projets ont également été mis en place avec :

Deux spectacles à la Halle du Jeu de Paume :

■ **Le cirque d'eau** joué en février : spectacle préparatoire à la venue des cirassiens et qui mêlait à la fois des saynètes théâtrales, des séquences de cirque et des chorégraphies.



■ Représentation de l'atelier chorégraphie le 25 juin :



■ **Un projet « peinture »**, en coopération avec les enseignantes de l'école Jacques Prévert, qui a permis aux enfants de reproduire des œuvres de peintres découverts pendant les temps scolaires ; œuvres exposées ensuite dans l'enceinte de l'école.

■ **Un projet « jardin »** qui a été officiellement lancé le jour du Marché aux fleurs en mai dernier. Depuis, plusieurs jardins ont vu le jour dans les écoles de Vic et de Longues ; ils serviront d'outils de découverte, de partage et d'échanges entre les écoles, le restaurant scolaire, le service des espaces verts de la commune et les familles.

Notons également que les enfants ont pu participer tout au long de l'année à des ateliers comme « Lire et faire lire » encadré par Françoise Bernard, « Fabriquer et jouer », jeux sportifs et traditionnels, relaxation, ateliers autour de la vidéo et de l'image, activités d'expression théâtrale, confection d'un journal de l'école (école Marcel Pagnol),...

Tous ces temps d'animation ont permis aux enfants d'acquérir des savoirs et savoir-faire nouveaux grâce aux compétences et à l'investissement des différents intervenants.

CONCOURS DE PESSINS
Et voici les gagnants du concours de Noël



C'est Margaux Préchonnnet qui a reçu le prix du plus beau.



et Hugo Bonnet le prix du plus original.

Les autres dessins étaient très réussis, le choix était difficile, alors rendez-vous au prochain!

LE PETIT MARCEL DE LONGUES

On espère que ce journal vous plaira. Cochez la bonne réponse: le journal vous plaît oui ou non. Allez lire la suite!

Voici les membres de notre super équipe:

Sans oublier Eva et Baptiste!

avec l'aide de Régine Marliac qui est venue nous présenter son activité de correspondante pour la Managère, du personnel de la médiathèque de la Commune et de Benoit Fabre pour leur lecture.

sommaire
Big Bang Page 2
Plan de Vic Page 3
Activités Page 4 et 5
Halloween Page 6
Excerte Page 7
Jeux Page 8
Concours de dessins Page 9



L'ÉMOTION PERD LA MÉMOIRE » , un autre regard sur la maladie d'Alzheimer

Conférence sur la maladie d'Alzheimer, organisée par la Fondation pour la Recherche Médicale le **vendredi 2 octobre 2015 à 20h00, à la Halle du Jeu de Paume**, en partenariat avec la mairie de Vic-le-Comte et Allier Comté Communauté.



Daniel GENEAU, neuropsychologue canadien, nous parlera de la maladie d'Alzheimer de façon originale. Expert et formateur dans l'accompagnement des malades, il nous permettra de mieux comprendre leur comportement pour mieux les accompagner au quotidien. La personnalité de Daniel Geneau, avec son humour et son accent québécois,

ainsi que son discours étayé d'exemples concrets, permettront d'informer de manière accessible pour le plus grand nombre, sur la maladie d'Alzheimer et les troubles associés (troubles de la mémoire et troubles du comportement), mais également sur l'attitude à adopter face aux personnes atteintes de cette pathologie.

L'Équipe Spécialisée Alzheimer : une équipe de soutien et d'accompagnement

Face à la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées), l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) de Saint-Amant-Tallende est là pour vous aider au travers d'un accompagnement personnalisé chez vous et avec des ateliers spécifiques destinés à préserver l'autonomie et la qualité de vie.

Composée de différents professionnels (infirmières, coordinatrices, psychomotriciennes, ergothérapeutes, assistantes de soins en gériatrie, psychologues), l'équipe propose des soins de réhabilitation : activités manuelles, ateliers créatifs, sorties, mais aussi un soutien à l'entourage : information et accompagnement psychologique.

L'accompagnement est de 12 à 15 séances à raison d'une heure par semaine, pris en charge par la Sécurité sociale.

Contact : 04-73-39-18-99
ou esalemontel@orange.fr



« BIEN VIEILLIR À VIC-LE-COMTE »

Forts du succès de la première édition organisée en septembre 2014, le CLIC de Billom et la mairie de Vic-le-Comte inviteront, au cours du second semestre 2015, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans pour la 2^e édition du « Bien vieillir ».

La date et le programme détaillé seront communiqués ultérieurement. Le but de cette rencontre est de répondre à des questions pratiques sur les possibilités de maintien à domicile, sur les démarches à réaliser pour obtenir certaines aides sur un plan social, ainsi que sur des problématiques de prévention sur le plan médical.

PLAN CANICULE

Dans le cadre d'une action de prévention, les mairies doivent instituer un registre nominatif des personnes en situation de fragilité - en particulier les personnes âgées et les personnes handicapées - vivant à domicile afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Vous pouvez donc vous signaler à la mairie en cas de problème personnel (santé fragile, isolement, précarité...), qu'il s'agisse de votre situation ou de celle d'autrui. Il convient de fournir l'identité, l'âge et l'adresse du domicile de la personne concernée.



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : CONCILIER EFFICACITÉ ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les molécules utilisées pour le désherbage des zones non agricoles sont régulièrement détectées dans les eaux superficielles et souterraines. Les communes étant des consommateurs non négligeables de pesticides, une charte d'entretien des espaces publics a été créée en Basse-Normandie en 2006 à l'initiative de la FREDON*, pour accompagner et valoriser les communes qui s'engagent dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires.



Déclinée dans plusieurs régions, cette charte comporte 3 niveaux d'action :

- niveau 1 : traiter mieux
- niveau 2 : traiter moins
- niveau 3 : ne plus traiter chimiquement.

En lien avec le SMVVA* et dans le cadre d'une action municipale globale de préservation de l'environnement, la commune s'est engagée au niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics.

Ainsi, la FREDON Auvergne, organisme de référence sur le thème du végétal dans son environnement, a réalisé un diagnostic de nos pratiques de désherbage avant de proposer des actions pour atteindre l'objectif de réduction des traitements. Un plan d'entretien a été élaboré avec :

- un inventaire des pratiques (surfaces non désherbées, surfaces désherbées ou faisant l'objet d'autres traitements et pratiques d'entretien),
- le classement des zones à entretenir à partir de la définition des objectifs d'entretien (entretien strict avec une absence totale de mauvaises herbes, ravageurs, maladies ; ou entretien plus souple avec quelques mauvaises herbes tolérées),
- le choix des méthodes d'entretien, le suivi des pratiques d'entretien et de leurs évolutions ainsi que le bilan annuel du plan d'entretien.

■ **La FREDON** : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles ; agit contre les dangers qui portent atteinte à la santé des végétaux et/ou à la santé humaine en protégeant l'environnement des risques de pollutions. Elle accompagne les professionnels de l'agriculture et les collectivités (veille sanitaire, formation, expertises techniques) en matière de préservation de l'environnement et de recherche de méthodes alternatives.

Plus d'informations : www.fredon-auvergne.fr

■ **Le SMVVA** : le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon est un syndicat intercommunal composé de 24 communes, auquel Vic-le-Comte a délégué ses compétences en matière d'assainissement et de protection des ressources aquatiques. Plus d'informations : www.smvva.fr ou au 04 73 39 04 68



Utilisation de méthodes biologiques (pièges à phéromones) contre la mineuse du marronnier

Cette ambition s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années par le service Espaces Verts au travers de la mise en place des méthodes alternatives : binages, désherbage et balayage manuels, débrousailluse munie de brosses mécaniques, désherbage thermique, paillage pour éviter la pousse d'herbes indésirables, etc.



Désherbage thermique et manuel



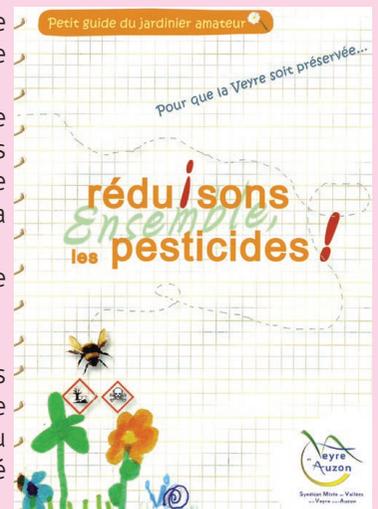
Et vous, comment participer à l'opération ?



- En acceptant davantage la présence de végétation spontanée dans votre commune.

Les techniques alternatives et la mise en place de nouveaux aménagements peuvent entraîner la présence de davantage de végétation spontanée. Cela n'est pas synonyme de laisser-aller. Les herbes folles doivent retrouver une place maîtrisée dans le paysage urbain !

- En apprenant à vous passer de pesticides dans votre jardin. Pour vous aider, le SMVVA a élaboré un petit guide du jardinier amateur, qui vous a été distribué avec le bulletin.



LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec le marché aux fleurs organisé depuis plusieurs années par la municipalité, une semaine du développement durable a vu le jour cette année. Retour en images sur les temps forts de cette semaine marquée par l'engagement de nombreux partenaires que nous remercions. Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !

DES EXPOSITIONS :

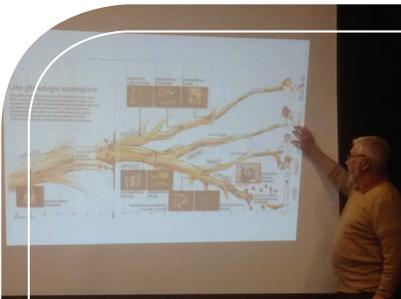
« La prévention des déchets » par le SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, ou comment donner à nos déchets une seconde vie en les triant pour qu'ils soient recyclés, en les compostant, en achetant des produits « éco-responsables »...



« A l'écoute des herbes folles » par le SMVVA, Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, qui nous a démontré que les mauvaises herbes peuvent être comestibles, jolies et nécessaires à la biodiversité.

DES CONFÉRENCES :

« De notre lointain passé à notre avenir » autour du développement durable, par Paul Barnola, président de l'ADVEP.



« Les plantes pas si légumes que ça », par le Docteur Catherine Lenne, en partenariat avec l'association Jardins d'ailleurs.

LE MARCHÉ AUX FLEURS ET DE PRODUCTEURS LOCAUX, en partenariat avec l'association des artisans et commerçants de la Comté et de l'AMAP



LA VISITE DU JARDIN DE M. COUTURIER, À LONGUES



Un grand merci aux nombreux participants : l'école Elsa Triolet, l'ADVEP, les employés municipaux de l'équipe espaces verts, les agents des ateliers périscolaires, les exposants et producteurs locaux, l'ensemble de saxophones de l'Harmonie...



DU CHANGEMENT POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

En complément des efforts réalisés par la municipalité, l'engagement du plus grand nombre est indispensable pour offrir à tous un cadre de vie encore plus agréable et où il fait bon vivre. Organisé chaque année, le concours communal des maisons fleuries a pour objectif de récompenser le fleurissement réalisé par les habitants de la commune.

A partir de cette année, il n'y a plus d'inscription préalable et tous les habitants de la commune dont le fleurissement est visible de la voie publique sont concernés.

Composé de membres du Conseil municipal et de professionnels de l'horticulture, le jury désignera les plus belles réalisations florales sur la base de critères tels que la structure générale de l'espace, la qualité et la quantité du fleurissement selon les lieux, l'évaluation des éléments de décoration, le respect de l'environnement ou encore la créativité. Des prix spéciaux pourront également être attribués pour récompenser un travail collectif (les habitants d'une rue, d'un quartier, d'un village qui embellissent et entretiennent un espace communal).

Les lauréats seront personnellement informés de la date de remise officielle des prix. La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et dans la presse locale.

Jardins familiaux

Depuis plusieurs mois, un travail est engagé pour créer des jardins familiaux sur différents sites de la commune.

Si vous êtes intéressés pour louer un des espaces qui seront créés prochainement, merci de le signaler à la mairie.

La recherche d'économies est une préoccupation constante des élus, notamment au niveau du coût de l'énergie, qui pèse de plus en plus sur notre budget.

A ce titre, la commune a prévu d'intervenir à plusieurs niveaux :

■ Coût de l'énergie

Par l'intermédiaire du Conseil départemental, la fourniture du gaz a été renégociée et permettra une économie annuelle d'environ 20 000 €.

Une démarche similaire est engagée, par l'intermédiaire du SIEG, pour la fourniture de l'électricité.

■ Isolation des bâtiments

Chaque année, un programme de rénovation des bâtiments publics est engagé ; il intègre le renforcement de leur isolation. Une 1^{ère} tranche est prévue cette année pour remplacer les menuiseries vétustes de l'école maternelle Sonia Delaunay à Longues.

Par ailleurs, avec le Conseil départemental, la commune participe à l'opération COCON 63 visant à réaliser des travaux d'isolation des combles des bâtiments publics.



COCON 63

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a proposé aux communes d'adhérer à un groupement de commandes pour la pose d'isolants dans les toitures des bâtiments publics afin de permettre des économies d'énergie. Cette démarche qui regroupe une centaine de communes permet de réduire les coûts d'étude et des travaux.

La commune de Vic-le-Comte a adhéré le 24 septembre 2014. Le coût de ces travaux d'isolation est estimé à 52 000 € TTC et cette opération fait l'objet d'aides, notamment à travers des C.E.E. (Certificat d'Économie d'Énergie), à hauteur de 11 000 €. Le temps de retour sur investissement est estimé à 2 ans en moyenne.

Les bâtiments concernés sont :

- l'annexe Montcervier
- l'école maternelle Sonia Delaunay à Longues
- le Centre administratif boulevard de Beussat
- l'école élémentaire Jacques Prévert à Vic (ancien bâtiment)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le patrimoine existant de l'éclairage public réparti sur le territoire communal se compose de 1481 points lumineux. Le coût de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'éclairage s'est élevé en 2013 à 85 367 € (abonnement et consommation) et la projection faite par le SIEG pour l'année 2015 s'élève à 91 175 €.

Ce réseau a déjà fait l'objet d'une mise en conformité des coffrets de comptage en 2012, mais le diagnostic établi par le SIEG fait état de 395 lanternes vétustes et hors normes qu'il convient de rénover, ce qui permettrait dans un 1^{er} temps de diminuer le coût de l'énergie d'environ 11 000 €.

Par ailleurs, avec l'aide du SIEG et dans l'objectif de faire des économies sur la facture d'énergie, ont été établies les simulations suivantes :

- 1- Une coupure nocturne générale (entre 0h00 et 5h00), pour une économie qui serait de 39 330 €
- 2- Un abaissement général de l'intensité à 60% (sur une durée moyenne de 8h00) : l'économie serait de 38 012 €
- 3- Une coupure générale, excepté sur les routes départementales : l'économie serait de 33 675 €
- 4- Une coupure générale avec abaissement à 60% sur les routes départementales : l'économie serait de 38 625 €. L'abaissement à 60% de l'intensité lumineuse permet

■ la mairie

■ le bâtiment de l'Harmonie Fanfare

■ le bâtiment de l'association de poterie « Boule de terre ».

En parallèle, le Conseil départemental a également constitué un groupement de commandes permettant, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché de fourniture de gaz, de négocier les tarifs. La commune a également adhéré à ce groupement de commandes et c'est la Société Gaz de Bordeaux qui a été retenue après appel d'offres. Le coût de fourniture du gaz sur la commune devrait être abaissé de 20 000 € pour une consommation actuelle de 100 000 €.

de réaliser une économie équivalant quasiment à la coupure totale, mais cela nécessite d'équiper chaque candélabre ancien d'un dispositif électronique permettant d'introduire une variation.

A titre d'essai, l'abaissement a été mis en place sur l'AFU Les Treilles, les chemins du Paradis et de la Petite Molière, le village de Langlade et le Carré de l'Olme.

Cette expérience montre que l'intensité abaissée la nuit est largement suffisante pour le déplacement des usagers : aucune observation des riverains n'a été formulée.

Il apparaît donc que cette option est préférable à une coupure totale.

Les coûts des travaux nécessaires à la rénovation du matériel et à la mise en œuvre s'élèvent à 470 000 € dont 235 000 € à la charge de la commune. Compte tenu de l'économie réalisée sur le coût de l'énergie, le temps de retour sur investissement est d'environ 6 ans.

C'est dans cette voie que le Conseil municipal a décidé de s'engager en évitant ainsi la coupure générale sur l'ensemble de la commune.

LES TRAVAUX SUIVANTS AURONT LIEU CETTE ANNÉE :

■ RÉNOVATION ET MISE EN PLACE D'UNE VARIATION :

A Enval et sur le boulevard du Jeu de Paume (ce qui permettra une continuité avec le quartier de l'Olme), ainsi que place de la Molière / Langlade / Bord / Les Pétades / Lachaux.

Le montant total des travaux s'élève à environ 99 000 € pour une participation communale de 49 500 €.

Des tranches complémentaires seront réalisées en 2016 et en 2017 de l'ordre de 80 000 € / an permettant d'aboutir à une baisse d'intensité lumineuse sur l'ensemble de la commune d'ici 3 ans.



Boulevard du Jeu de Paume : candélabres actuellement en place, qui seront changés dès cet été (nouveau modèle ci-contre)

Habitat

La commune de Vic-le-Comte a été retenue par le ministère du logement, dans le périmètre géographique du prêt à taux zéro dans l'ancien, accordé à des personnes qui souhaitent devenir propriétaire d'un logement ancien pour la 1^{ère} fois.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les ménages de la commune ayant droit au prêt à taux zéro (PTZ) peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédit conventionnées, afin d'être aidés pour l'acquisition et la rénovation d'un logement existant. Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien devront s'accompagner de travaux d'amélioration pour un montant d'une valeur au moins égale à 25% du coût total du bien. Ces opérations bénéficieront ainsi d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

NAVETTE : POUR OPTIMISER LE SERVICE, RÉDUCTION DU NOMBRE DE TRAJETS

Le Conseil municipal a récemment décidé d'optimiser le fonctionnement de la navette en réduisant le nombre de trajets, afin de diminuer le coût que cela engendre pour la collectivité et afin d'éviter les trajets à vide qui ont une incidence sur l'environnement.

NOUVEAUX HORAIRES NAVETTE À PARTIR DU 31/08/2015 JUSQU'AU 01/07/2016

Départ VIC-LE-COMTE / Arrivée Gare S.N.C.F					Horaires des trains à Longues (Gare S.N.C.F)		Départ Gare S.N.C.F / Arrivée VIC-LE-COMTE				
Départ bd J-B Bargoin	Halle du Jeu de Paume	Pont de Binet	Abribus bd du Comté	Arrivée Gare S.N.C.F	Vic-le-Comte Clermont-Fd	Clermont-Fd Vic-le-Comte	Départ Gare S.N.C.F	Abribus bd du Comté	Pont de Binet	Halle du Jeu de Paume	Arrivée bd J-B Bargoin
6h45	6h46	6h48	6h51	6h53	7h01	6h50	6h53	6h55	6h58	7h00	7h01
7h03	7h04	7h06	7h09	7h11	7h16	7h11	7h15	7h17	7h20	7h22	7h23
7h27	7h28	7h30	7h33	7h35	7h42	7h57	8h00	8h02	8h05	8h07	8h08
12h35	12h36	12h38	12h41	12h43	Pas de train pour Clermont-Fd	12h48	12h52	12h54	12h57	12h59	13h00
13h13	13h14	13h16	13h19	13h21	13h26	13h42	13h47	13h49	13h52	13h54	13h55
*16h35	*16h36	*16h38	*16h41	*16h44	16h57	16h46	*16h51	*16h53	*16h56	*16h58	*16h59
17h14	17h15	17h17	17h20	17h23	17h35	17h25	17h26	17h28	17h31	17h33	17h34
17h34	17h35	17h37	17h40	17h42	17h45	17h45	17h50	17h52	17h55	17h57	17h58
*18h13	*18h14	*18h16	*18h19	*18h21	18h26	18h35	*18h40	*18h42	*18h45	*18h47	*18h48

* Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires

■ Fonctionne du lundi au vendredi du 31 août 2015 au 1^{er} juillet 2016

■ Fonctionne uniquement les mercredis en période scolaire du 31 août 2015 au 1^{er} juillet 2016

PETITS RAPPELS :

1. Rendez-vous à l'arrêt 5mn avant le passage de la navette
2. Pour raison de sécurité, aucun arrêt de complaisance ne sera accepté en dehors des arrêts mentionnés sur la fiche horaire
3. Train en retard, problème de correspondance, joignez-nous au 04 73 84 72 57

En mai dernier, lors du voyage de la délégation vicomtoise du comité de jumelage à Parsberg, les élèves vicomtois germanistes de la classe de Céline Barelle et les élèves de la classe de Sabine Prokisch se sont retrouvés au Gymnasium de Parsberg, où après un petit déjeuner partagé tous ensemble, ils ont dessiné et signé un arbre de l'amitié. Les autres temps forts du voyage : une fête médiévale, une rencontre de water-polo entre nageurs vicomtois et parsbergeois, la visite de la caserne des sapeurs-pompiers de Parsberg et un détour en Tchéquie, notamment dans la ville de Kdyne, dont la délégation était venue à Vic-le-Comte en octobre dernier. Un voyage riche en émotions...



Soirée de fête pour l'U.S.V. Basket lors de la remise du label Ecole Française de Mini-Basket en mai dernier. Présidée par Sylvain Kajfasz, l'école de mini-basket forme les jeunes de 4 à 11 ans et a été récompensée de ce label fédéral, gage de qualité reconnue par la Fédération Française de Basket-Ball.



Semaine de la presse au collège de la Comté.



Vernissage de l'exposition consacrée au peintre Henri Reynaud, à l'occasion de laquelle la salle du Couvent des Dames a été baptisée de son nom.

Concert de l'Orchestre d'Auvergne à la Sainte-Chapelle, avec au 1^{er} plan le violoniste Girolamo Bottiglieri et Francesco Pasqualetti, jeune chef italien.



Quand la Comté danse, rendez-vous chorégraphique qui a eu lieu en mars dernier sur les thèmes de « Paris » et « Nos années folles ».



Concert « Mille chœurs pour un regard » de la chorale « Couleurs vocales » au profit de l'association Rétina qui se bat pour vaincre les maladies de la vue.

Tournoi jeunes organisé en janvier dernier par le Tennis Club.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

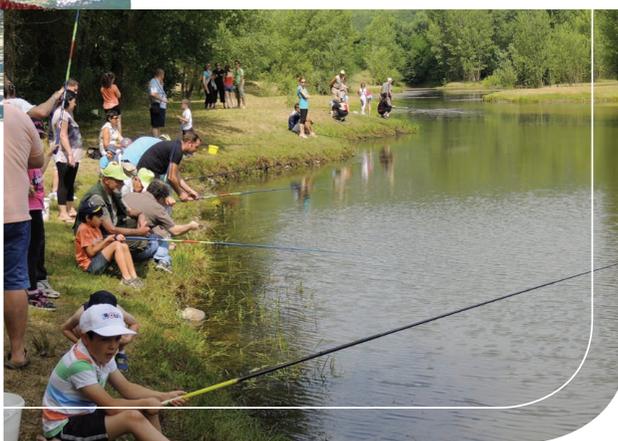
Ouverture de la saison estivale avec la fête de la musique le 20 juin dernier. Animations musicales au fil des rues et places, représentations des différents ateliers de l'école de musique, spectacle vivant musical, concerts : tel était le programme cette année.



Organisée par la Fédération Française de Natation et l'UNICEF, la nuit de l'eau a permis de récolter des fonds pour venir en aide au profit des enfants du Togo en améliorant l'accès à l'eau potable. Au programme de la soirée à la piscine d'Allier Comté Communauté : ballets de natation synchronisée, jeux, séances découverte d'aquagym et d'aquabike, ...



Vide-greniers à Enval, organisé par l'association Les Trop-Glos.



La fête de la pêche organisée par l'association La Truitelle au plan d'eau Les Orleaux et qui a toujours autant de succès !



Gala de fin d'année de l'association Vic'Dance, sur les thèmes des super-héros et des grands classiques du cinéma.



Cérémonie officielle du 8 mai.

Journée portes ouvertes de l'association Virevolte à l'occasion de laquelle plusieurs générations ont pu partager un moment de danse en ligne.



Vernissage de l'exposition «Le billet de banque à Clermont-Ferrand, des origines à l'euro», à la Halle du Jeu de Paume, en collaboration avec la Banque de France.

MARIAGES

31/01/2015 :
Mr KIBLER Jean-Claude
et Mme JAMME Danielle
21/02/2015 :
Mr MAZERY William
et Mme MALACHER Emmanuelle
02/03/2015 :
Mr MUNIER Gilles
et Mme GOMES Frédérique
28/03/2015 :
Mr DUARTE MOUTINHO Ricardo
et Mme LACROIX Eloïse
25/04/2015 :
Mr REIGNAT Thibault
et Mme LE NENN Margaux
15/05/2015 :
Mr POSADA Clément
et Mme LÉCOT Sophie
24/05/2015 :
Mr MINOIS Romain
et Mme THIERY Emilie

NAISSANCES

03/01/2015 : Loïs MERMAD
09/01/2015 : Maël DUPONT
30/01/2015 : Léa DE AGUIRREBEITIA
10/02/2015 : Noé CALMIER
12/02/2015 : Alonzo PERINGALE
20/02/2015 : Lola RONGIER
20/02/2015 : Lorenzo PERINGALE
22/02/2015 : Valentina POJATO
04/03/2015 : Nathan AFONSO
27/03/2015 : Shana SARMA
03/04/2015 : Jade CHOUVY
05/04/2015 : Tom BALDO
09/04/2015 : Clara THOUVENEL
14/04/2015 : Jade VALLET
08/05/2015 : Flavien JUERY
10/05/2015 : Fleur WENZEK
13/05/2015 : Paul BERNOT
15/05/2015 : Noah GUTTIEREZ
05/06/2015 : Chloé, Priscille PASQUIER
10/06/2015 : Léa et Anaïs HAMTOUCHE
16/06/2015 : Cléa LONJON
19/06/2015 : Kélian PISTER

DÉCÈS

24/12/2014 : José MONTEIRO CARREIRA
28/12/2014 : Patrick MOSNIER
29/12/2014 : Lucien TREMOUILLE
31/12/2014 : Michel TOURENNE
31/12/2014 : Michèle BLANC (née GRODECOEUR)
01/01/2015 : René PIOCHET
14/01/2015 : Denise BUSSET (née CIBRAND)
29/01/2015 : Louis VIALON
02/02/2015 : André BLANCHON
14/02/2015 : Pierre ROUSSET
14/02/2015 : Agnès BERTRAND (née GAY)
25/02/2015 : Louis COURTASSON
12/03/2015 : Andrée CANTOURNET (née GIRAUD)
12/03/2015 : Louise MOMPLOT (née MERLE)
12/03/2015 : Marie MONTAGNON (née TIXIER)
18/03/2015 : Pierrette DRIOT (née YVONNET)
04/04/2015 : Jeanne JOURDE (née BERNARDON)
07/04/2015 : Éric LE DÉODIC
25/04/2015 : Michèle GODILLOT (née GARDY)
27/05/2015 : Jean GAUCHET
06/06/2015 : Rolande MORDEFROY
(née CHASSAING-FRARE)
11/06/2015 : Jacques MAYET
17/06/2015 : Timothé LEGIEDA
18/06/2015 : Alfred FOURVEL
21/06/2015 : Marie GRODECOEUR (née DESSERRE)

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

04/04/2015 : Sacha BOISSAY
02/05/2015 : Théo GOURCY
13/06/2015 : Mattéo et Méline BERTAMINI

SITE INTERNET



La ville de Vic-le-Comte a été labellisée 2@ au nouveau label « Territoires, Villes et Villages Internet » le 3 février dernier.

Le site internet de la commune est en effet un outil idéal au quotidien : il comporte toute l'actualité communale, ainsi que tous les détails concernant vos démarches administratives. **Vous pouvez également désormais vous inscrire en page d'accueil à la newsletter, mise en place depuis plusieurs mois.**

VIC DE FRANCE

Le rassemblement des Vic de France aura lieu le week-end des 12 et 13 septembre à Vic-le-Comte.

Si vous êtes intéressés par cette manifestation : adressez-vous à la mairie ou bien contactez M. Michel Lonjon, président de l'association au **06.70.34.22.80** ou par mail : **mjlonjon@orange.fr**

DU NOUVEAU POUR L'AÉROMODÉLISME DE LA VALLÉE DE LA VEYRE

Le Club d'Aéromodélisme a reçu au printemps 2015 le label « centre de formation » par la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme), ainsi que l'agrément de « Jeunesse et Sport » au titre des associations sportives. Félicitations à l'association !

Le club vous accueille le mercredi de 19h à 20h30, ainsi que le jeudi de 14h à 16h au gymnase de la Banque de France. Il existe également une piste extérieure pour les beaux jours.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'association par mail : **AVV63@orange.fr**



Nouveaux commerçants et artisans

- **HER COORDINATION**
David AGNEAU,
416 route des Anciens
Moulins à Les Pétades,
06.51.36.10.68,
contact@her-coordination.fr
Rénovation thermique et
aménagement intérieur.
Plus d'infos sur le site
www.her-coordination.fr
- **L'ORDIPAILLEUR**
Jean-Gabriel GOUTTE,
179 D boulevard du
Général de Gaulle à Longues,
06.62.13.37.54,
jeangabrielgoutte@orange.fr
Récupération, démantèlement
de matériaux informatiques.

Club des aînés vicomtois

Fondé en avril 1975 par messieurs Gillard, Salson et Amachantoux, tous trois cultivateurs à l'époque, le 1^{er} président du club des aînés vicomtois fut Paul Bacquet jusqu'en 1986. Six autres dirigeants se sont ensuite succédé à la tête du club, le dernier étant Pierre Rousset, de 2011 à février 2015.

Au fil des ans, le club s'est étoffé et le nombre d'adhérents est en augmentation depuis quelques années : l'association compte aujourd'hui 134 membres, venus de Vic-le-Comte et ses environs.

Le club accueille des personnes retraitées ou en situation de handicap et propose de nombreuses activités au quotidien. Ainsi, du lundi au vendredi, les membres de l'association peuvent participer à des activités physiques telles que la randonnée pédestre, la gymnastique ou encore l'aquagym à la piscine d'Allier Comté Communauté. Le club propose également du chant choral, un après-midi jeux de société et des activités manuelles : peinture, broderie, couture, loisirs créatifs... En parallèle, des

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
tous les jeudis, de 14h à 17h à l'Espace Louis Paulet.



Après-midi jeux de société organisée tous les jeudis à l'Espace Louis Paulet.

Visite des jardins du château de la Chassaigne à côté de Thiers, suivie d'un goûter pris à l'intérieur du château.



manifestations sont organisées tout au long de l'année, des rencontres interclubs, des concours de belote, des expositions. Mais les temps forts sont les voyages ; le club en organise 4 ou 5 par an, en France ou à l'étranger. Le dernier en date : un circuit de 8 jours au Portugal, de Porto à Lisbonne.

Le club des aînés vicomtois est une association dynamique, offrant de multiples possibilités de se divertir à ses membres. Par ailleurs, l'association sert de lien entre les personnes, ce qui est important, car certaines d'entre elles peuvent parfois être en situation d'isolement.

Pour fêter comme il se doit les 40 ans du club, une journée festive est organisée le 5 décembre prochain à l'Espace Louis Paulet. Nous souhaitons donc un joyeux anniversaire à l'association et encore de longues années d'existence !

Moto Club Vicomtois



Trophée Timothée Berthon : une manche de la course des jeunes pilotes

Fort de ses 30 ans d'existence, le Moto Club Vicomtois, qui compte actuellement 80 licenciés, propose des activités sur terrain de moto cross (en circuit fermé) et de trial (franchissement d'obstacles avec travail d'équilibre). Présidé depuis 20 ans par Jean-François Heyraud, lui-même champion de la ligue d'Auvergne en 1995, le club laisse à ses adhérents le choix d'acquiescer une licence de compétition ou une licence d'entraînement, la compétition n'étant pas obligatoire. Les licenciés disposent du terrain des Chaumes, homologué pour les entraînements, qui accueille

également chaque année depuis 2009 le trophée Timothée Berthon, course de niveau national.

L'association a par ailleurs le projet d'élever cette course au rang de Championnat de France Minivert, compétition dédiée aux juniors âgés de 8 à 12 ans. Le club prépare donc actuellement son dossier de candidature auprès de la Fédération Française de Moto. Une commission d'experts se rendra sur place par la suite afin d'évaluer la structure, les équipements et le terrain avant de rendre son verdict final. Si ce projet se concrétise, le trophée Timothée Berthon pourrait accéder à ce niveau de compétition dès 2016, ce qui accentuerait entre autres la notoriété du club et engendrerait davantage de participants à la course, et donc davantage de spectateurs. Autre événement important pour le club : le **Trial National** qui a lieu tous les ans au terrain de Lachaux ; ce sera la 17^e édition cette année.

Au-delà de ces 2 manifestations majeures, le club possède une école de pilotage, qui fut la 1^{ère} en Auvergne, et qui accueille les enfants à partir de

6 ans. **Labellisée Moto Club Educatif depuis 10 ans, l'école dispose d'un éducateur breveté d'État, Mr Claude Vial, et d'un animateur, Mr Raphaël Tremblay, qui encadrent tous deux les jeunes au sein de la structure.**

Séance d'entraînement à l'école de pilotage avec Claude Vial, à droite



Le Moto Club Vicomtois a de belles ambitions à concrétiser et encore un bel avenir devant lui. Nous souhaitons vivement à l'association la réussite dans tous ses projets !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Jean-François Heyraud au 04.73.69.23.68 ou par mail : moto.club.vicomtois@free.fr. Site : www.mc-vicomtois.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS : samedi 5 septembre

Organisé par la municipalité au complexe sportif André Boste (14h-17h). Moment d'information et d'échange avec toutes les associations communales, pour vous qui souhaitez intégrer une activité.

VICOMTOIS FÊTE SES 40 ANS

Avril 1975 : le Judo Club vicomtois est fondé par deux compétiteurs de haut niveau : Daniel Sadot, qui deviendra le 2^e président du club 4 mois après sa création, et Jean Coulomb, qui en sera le 1^{er} professeur.



Par la suite, Gérard Coudert devient président en 2001. Il fut le 1^{er} à obtenir une ceinture noire au sein du club. Depuis, 44 autres ceintures noires ont été formées au JCV, ce qui atteste de la qualité des cours dispensés.

Le judo a été la seule discipline enseignée jusqu'en 2001, date à laquelle la section jujitsu a été créée. Toutes les autres activités aujourd'hui enseignées ont été mises en place à partir de 2006, avec la venue d'Antoine Chevant, actuel professeur du club qui a succédé en tant que professeur à Michel Lécuyer, professeur pendant 20 ans, et André Boyer.

Le judo reste l'activité qui compte le plus de licenciés et la quasi-totalité des compétitions concernent cette discipline ; il en existe également en jujitsu, mais très peu. **Parmi les meilleurs résultats du club : une équipe de 5 cadets qualifiée au championnat de France de judo en 2010.** Autre date importante dans l'histoire de l'association : en **2011, lorsque le club a reçu le label « Sport Handicaps Auvergne » pour le handicap visuel, auditif et mental.** Ce fut le 1^{er} au niveau régional à avoir fait la demande de ce label. Récompensé pour son travail

formidable visant à intégrer des sportifs de tous horizons, le JCV propose chaque année depuis 6 ans un entraînement de judo handi-valide qui rassemble des judokas valides et des judokas en situation de handicap. Dans le même état d'esprit, une section judo a été ouverte en novembre 2014 pour des jeunes de 8 à 15 ans en situation de handicap mental, issus de l'Institut Médico-Educatif de Veyre-Monton. Plus récemment, le centre de loisirs d'Allier Comté Communauté a organisé en mai dernier un après-midi Sport

Handi'irect auquel le Judo Club, comme certaines autres associations, a pris part en mettant en situation de handicap visuel les participants.

Parmi les principales manifestations de l'année, il y a également le Challenge de la Comté, rencontre interclubs qui existe depuis 10 ans, le tournoi Jean Coulomb créé en 2015 en hommage au fondateur et 1^{er} professeur du club, qui s'inscrit dans le circuit de qualification pour le critérium régional benjamin (les 10-11 ans) ; enfin, la journée « judo en famille » qui permet aux judokas vicomtois d'inviter leurs proches afin de partager avec eux des activités liées à ce sport.

Vous l'aurez donc compris : le Judo Club vicomtois est une association sportive majeure qui rassemble beaucoup de personnes autour de plusieurs disciplines véhiculant des valeurs essentielles dans la vie. Bonne continuation à l'association !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Antoine Chevant
au 06.07.72.62.44 ou par mail :
antoine.chevant@sfr.fr
Site internet de l'association :
www.judoclubvicomtois.com



ANTOINE CHEVANT

Actuellement professeur au sein du Judo Club vicomtois, Antoine Chevant a commencé le judo à l'âge de 6 ans et a intégré le club de Vic-le-Comte en 1997, jusqu'à atteindre un haut niveau de compétition et participer aux championnats de France ainsi qu'à plusieurs tournois européens.

Ses meilleures performances : 3^e aux championnats de France en 2004 où il s'incline en demi-finale face à un certain Teddy Riner, puis sélection en équipe de France cadets la même année où il termine 5^e des championnats d'Europe à Rotterdam en réalisant la meilleure performance masculine de la compétition.

Il a ensuite choisi de quitter la compétition et de suivre une formation pour enseigner sa discipline au sein du JCV afin de transmettre la passion du judo comme l'avait fait pour lui son professeur Michel Lécuyer, à qui il doit beaucoup. Après obtention de plusieurs diplômes et une licence STAPS, il succède à André Boyer en tant que professeur au sein du club en 2006 et devient également responsable de la Commission Régionale Judo et Personnes en situation de Handicap, en 2009.

Aujourd'hui professeur confirmé, il enseigne toutes les disciplines proposées par l'association, secondé par Jessica Bertamini, assistante au club, et Simon Ferri, animateur suppléant. Partisan du sport pour tous, ses objectifs sont de continuer à enseigner au sein du JCV et passer son 3^e dan, ce qu'il devrait réussir en tant que brillant compétiteur !



6 juin 2015 : journée anniversaire du Judo Club vicomtois qui avait invité Céline Lebrun, vice-championne olympique, championne du monde, 5 fois championne d'Europe. La judoka française a animé plusieurs séances d'entraînements tout au long de la journée. Les participants ont pu ensuite repartir, enchantés de ce moment très convivial, avec une photo dédiée !

AVEC CHARLY MARTINEZ

Artiste à part entière, Charly Martinez est maître dans l'art de la peinture et de la sculpture. Pour lui, la création est un don naturel ; chaque œuvre est l'accomplissement d'un travail intense et porteuse d'un message.

Personne au destin peu banal et à qui la vie n'a pas toujours souri, il a perdu la majeure partie de sa famille proche en 1978, alors qu'il avait 20 ans, soi-disant le bel âge... Son parcours fut ensuite chaotique, difficile. C'est la peinture, véritable exutoire, qui l'a sauvé, libéré et lui permet encore aujourd'hui d'évacuer ses émotions : il fait revivre les êtres chers perdus au travers de ses œuvres.

Petit retour en arrière sur son parcours qui a fait de lui un véritable virtuose :

Né à Casablanca, il arrive en France à l'âge de 3 ans, où ses parents s'installent à Clermont-Ferrand. Depuis son enfance, l'art ne lui est pas inconnu : son père était bourellier et Charly a toujours eu l'habitude de travailler de ses mains. Après avoir obtenu un CAP de métallier, son 1^{er} métier a été serrurier-métallier. Il a exercé par la suite d'autres emplois mais il y avait un manque incontestable...

Peintre et sculpteur depuis toujours, il décide alors de faire de sa passion son métier et laisse derrière lui ce que l'on peut considérer comme une parenthèse dans sa vie. En 1993, il se lance dans sa nouvelle carrière d'artiste : une renaissance. Puis tout s'enchaîne : 1^{ères} expositions en 1995, 1^{ères} expositions personnelles en 2002. Sa persévérance et son talent avéré l'ont amené à être reconnu en tant qu'artiste par ses pairs dans les années 2000 ; il a d'ailleurs remporté depuis plusieurs prix lors de concours internationaux. Aujourd'hui c'est un artiste côté qui expose partout en France et à l'étranger.

Toujours en quête de savoirs nouveaux, il a passé avec succès un CAP de graveur sur pierre en 2005, élargissant ainsi ses compétences artistiques.

En 2014, un projet qui lui tenait particulièrement à cœur a vu le jour : il inaugure sa propre école d'art dénommée « Les Ateliers de Charly Martinez ».



Groupe de stagiaires travaillant au bord de l'Allier. Le thème était ce jour-là « peindre en extérieur ».



Maîtrisant toutes les techniques, il peint essentiellement au couteau et au doigt. L'huile au couteau est sa technique de prédilection : elle permet plus de liberté au niveau graphique et au niveau de la sensation. Il réalise également des sculptures en bronze ou autre métal et du mobilier design en tôle acier ou aluminium pour certaines créations.

Lorsqu'il imagine une œuvre, il s'investit totalement jusqu'à ce qu'elle soit achevée. Peindre est un exercice très physique et très intense émotionnellement.

Sans cesse en quête d'innovation, il expérimente constamment de nouvelles matières à travailler et se remet continuellement en question.

Sa prochaine exposition est prévue en juin 2016 à Cournon, dans la salle de l'Alambic. Peintures et sculptures seront visibles tout au long d'un parcours au cheminement chronologique. Certaines œuvres seront également placées dans un espace restreint permettant ainsi au public de laisser libre cours à son imagination en toute intimité.

Courageux, passionné, généreux, Charly Martinez est un homme volontaire au caractère bien trempé mais aussi d'une extrême sensibilité, qualités que possèdent les véritables artistes. Sa passion lui permet de partager et d'échanger avec les autres ; à chaque œuvre son objectif est atteint : délivrer un message fort et ne pas laisser indifférent.

Selon lui « un artiste est un homme libre ». Lui en est un, indéniablement...

Ecole d'art « Les Ateliers de Charly Martinez »

Si vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner à la peinture ou à la sculpture, vous avez la possibilité de suivre des cours ou des stages. Tous les niveaux sont admis. Des visites guidées des ateliers sont également proposées.

Pour plus de détails : www.atelierscharly.com ou le 06.30.38.64.49

Un grand bravo à 3 des élèves de l'école qui ont été primés lors d'un concours de peinture en extérieur organisé à l'occasion du marché de l'art à Cournon les 20 et 21 juin derniers.

Prochaines journées portes ouvertes du 18 au 21 septembre inclus.

2015, une année placée sous le signe de la musique : festivals, concerts, animations musicales sont prévus tout au long de l'été et jusqu'en décembre. Sans oublier du théâtre, des expositions, du cinéma documentaire : il y en a pour tous les goûts !

MUSIQUE

FESTIVAL LA COMTÉ AU CLAIR DE LUNE

Tous les vendredis du mois de juillet, à partir de 21h, place de l'Olme.

Concerts gratuits.

Vendredi 10 juillet : 1^{ère} partie de soirée SABALY

Avec un répertoire rythmé, festif et parfois explosif, la musique du groupe Sabaly est une invitation à la danse. Mélange d'instruments électriques et africains, mélange de tradition et de modernité : un univers à partager !

©André Hébrard



2^e partie de soirée CALLE ALEGRIA

Après 10 ans de festivals et de scènes, le groupe vous propose de plonger dans une ambiance typique de la péninsule ibérique avec des chansons en espagnol mais aussi en français... Sur des bases de rumba et de reggae, avec des éléments pop et groove, ces artistes offrent de la bonne humeur.



Vendredi 17 juillet : 1^{ère} partie de soirée BUBBLE WOOD

Plus qu'un concert : un véritable spectacle vivant sur scène au travers duquel une histoire, et plus précisément une enquête policière vous est contée... Du chant en français et du funk-rock au programme.



2^e partie de soirée GÉRAUD BASTAR & LUX BAS-FONDS

L'ex-leader des Barons du Délire s'associe avec le groupe Lux Bas-Fonds pour vous proposer La Forge, album au son rock, blues, déchiré et déchirant. Entre cabaret et show électrique, un métissage sonore brut et incisif.



Vendredi 24 juillet : 1^{ère} partie de soirée HIVER POOL

Duo à la musique pop-indé-folk qui se nourrit des Seventies, Hiver Pool, en référence à la ville de Liverpool et aux Beatles, est une poésie de notes et de mots qui prend vie sous les doigts avertis de ces 2 artistes confirmés.



2^e partie de soirée BARRIO POPULO

De la chanson rock, une énergie libératrice, une maturité poétique, Barrio Populo, c'est l'envie de vivre pour la musique et grâce à elle. Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles, un rock exalté et de la poésie pop : des paroles vivantes jetées comme de violentes caresses à la figure...



Vendredi 31 juillet : 1^{ère} partie de soirée SAVE THE KING

Groupe clermontois, Save the king est la rencontre entre 2 chanteurs, auteurs, compositeurs et arrangeurs. Leurs influences musicales : rock, world music, mais aussi pop, jazz rock, blues et funk.

2^e partie de soirée MOUNTAIN MEN

Groupe de scène incontournable, Mountain Men a su créer une musique universelle où se mélangent blues, rock, folk et pop. Ce duo franco-australien charismatique et décalé nous livre une énergie festive et nous transporte entre rires et frissons.



FESTIVAL TUSCANIA

Du 1^{er} au 11 juillet
Concerts à la Sainte-Chapelle à 20h30
2015 sera aux couleurs de l'Italie avec 3 concerts dont l'un des opéras les plus célèbres, pour ouvrir le festival.

7 juillet : « Histoire d'une Traviata » de Verdi, par 4 chanteurs solistes, piano et orchestre d'Harmonie de Vic-le-Comte.

9 juillet : « Viva Italia ! », musique italienne avec Sergio Allegrini (piano), Sonia Maurer (guitare, mandoline) et les instrumentistes solistes de l'Harmonie.

11 juillet : « Une soirée à Naples », par 3 chanteurs, piano, guitare, mandoline, accordéon et percussions. Avec dégustation de babas et de spécialités napolitaines.

Pour tous les concerts, entrée 10€ (5€ pour les - de 14 ans) ; forfait 3 concerts 25€ (12€ pour les - de 14 ans) ; gratuit pour les personnes à mobilité réduite et leur accompagnateur.

Halle du Jeu de Paume :

Les masterclasses et répétitions sont ouvertes au public, tous les jours du 1^{er} au 11 juillet, de 10 h à 22 h. Entrée libre.

Renseignements : www.tuscania.fr et réservations : tuscania@free.fr.



FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

Du 14 au 16 août

De l'Allemagne du 16^e au 18^e siècle, en passant par l'Italie, la 4^e édition du festival nous réserve de beaux moments de musique.

Au programme :

14 août : « Sacré concert ! », par l'Ensemble Plurium

20h30, église Saint-Jean

Une sacrée soirée faisant référence aux *Concerts sacrés*, petites pièces religieuses. Les compositeurs Buxtehude, Schütz et Schein sont à l'honneur.

15 août : « Un doux tourment », par l'Ensemble Il Ballo

20h30, église Saint-Jean

Concert intimiste tout en nuances et contrastes musicaux qui nous emmène chez Monteverdi, Strozzi et Frescobaldi.

16 août : « Messe BWV 234 » de Bach
Concert de clôture - 20h30, Sainte-Chapelle

avec l'Ensemble Plurium et ses invités.

Entrée libre pour tous les concerts.



© Gilles Sabatier

POLNARAMA

Salle omnisports André Boste

Samedi 17 octobre à 20h30

Dimanche 18 octobre à 15h30



Les plus belles chansons du répertoire de Michel Polnareff pour un grand concert interprété par 400 choristes et 60 musiciens venant de tout le département.

À l'origine de l'événement : l'Union Départementale des Sociétés Musicales qui a choisi d'axer cette année son action de création sur la voix à travers l'œuvre d'un artiste français intergénérationnel, remarquable mélodiste, musicien et chanteur. Le programme comporte 14 chants, un medley et une partie instrumentale.

Tarif unique : 8€.

THÉÂTRE AMATEUR

PARLEZ-MOI DE GEORGES, par la compagnie Costières & Trapillons

Samedi 10 octobre à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

PARLEZ MOI DE GEORGES

COMÉDIENS ET MUSICIENS VOUS RACONTENT LE POÈTE



Sur un petit coin de place, une terrasse ombragée ou une scène de cabaret il est toujours un artiste pour évoquer celui qui savait si bien mettre des fleurs autour des gros mots.

Pierrot et sa contrebasse se mettent en joie, la guitare se frotte les cordes, le piano met en ordre ses touches, comédiens et chanteurs articulent leur alphabet et tous suivent le vent fripon qui leur souffle un air de liberté.

Les amis de Georges, à la plume sincère et riieuse sont les complices de cette mise en scène pour vous conter le parcours étonnant de ce petit garçon sétois devenu BRASSENS.

Plein tarif : 7€ ; tarif réduit : 4€.

LA MASTICATION DES MORTS d'après Patrick Kermann, par le Centre Régional d'Art Dramatique de Clermont-Ferrand
Vendredi 4 décembre à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

Drôle, touchante et profonde, cette chronique d'un petit village, Moret sur Raguse, est vue de son cimetière. Les personnages ressassent ce que fut leur vie, racontent les circonstances dans lesquelles ils sont passés dans l'au-delà. Les morts prennent la parole, ils « mastiquent » jusqu'à l'obsession avec des rires, des soupirs, des regrets...

Patrick Kermann qualifiait son texte de polyphonie de l'au-delà.

Plein tarif : 7€ ; tarif réduit : 4€.

CINÉMA

25^e FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE TRACES DE VIES

Du 26 au 28 novembre à la Halle du Jeu de Paume



© Sarah Oday

Près de 50 documentaires courts, moyens ou longs métrages seront projetés en compétition. En 2015, deux thèmes sont à l'honneur : « L'amour » et « Obscurantisme et liberté d'expression ».

7 séances sont programmées à Vic, cer-

taines destinées spécialement aux classes des écoles élémentaires de la commune et alentours. Sans oublier bien sûr la séance palmarès, samedi 28 novembre à 20h30.

Tarifs : de 4€ à 6,50€, possibilités d'abonnement.

Programme définitif disponible fin octobre. Plus d'informations sur www.tdv.itsra.net

SÉANCES DE CINÉ-DISCUSSIONS

Partenariat de la municipalité, de l'association Les Amis de la Comté républicaine et de Ciné-Parc.

Programmation : **les lundis 5 octobre et 16 novembre à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.**

Détails sur les films projetés et les thèmes abordés diffusés ultérieurement.

Plein tarif : 5,50€, tarif réduit : 3,50€

Plus de détails sur www.cineparc.fr

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Du vendredi 6 au samedi 14 novembre
Halle du Jeu de Paume

Thème : « **LES FEMMES ET LES ENFANTS PENDANT LA GUERRE DE 14-18** ».



Se succéderont expositions, projection de film, conférences, théâtre, dont :

■ Expositions : cartes postales anciennes, dessins par les enfants de l'école Jacques Prévert, des expositions proposées par l'association Les Amis de la Comté républicaine et le Club Jean Jaurès.

■ Film : « Elles étaient en guerre » de Fabien Béziat et Hugues Nancy.

■ « Madeleine, Louise, Henriette de 14 à 18 », causerie par Cyrille Fayolle avec spectacle en alternance, samedi 7 novembre.

■ « L'autre chemin des Dames » par la compagnie Écart-Théâtre, vendredi 13 novembre.

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 4€.

Entrée libre pour toutes les autres manifestations.

Horaires et programmes détaillés précisés ultérieurement.

150^e ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

LE 150^{EME}
2015
1865 - 2015
Harmonie Fanfare
VIC LE COMTE



Concert Jacob de Haan



Concert Anniversaire



Soirée Cabaret



Flashmob place de Jaude



«Dans les coulisses de l'Harmonie»

Venez nombreux admirer les magnifiques photos, réalisées par le Collectif Images Auvergne, qui sont exposées tout au long de l'été dans le centre de Vic-le-Comte et à Longues. Elles illustrent une année dans les coulisses de l'Harmonie : répétitions, défilés, concerts, festivités...

De juin à septembre - Ecole Jacques Prévert, place de l'Olme, boulevard du Jeu de Paume et Centre commercial de Longues

L'Harmonie de Vic-le-Comte vous a concocté un 14 juillet grandiose ! Vous êtes tous attendus au parc Montcervier pour une «garden party» festive et familiale, avec un pique-nique géant, sorti du sac ou à acheter sur place. Des groupes musicaux de renom tels que Taupless, Oubert, Flying Tractors et Wazoo assureront le spectacle et de nombreuses activités pour les plus jeunes seront proposées (châteaux gonflables, balades à dos de poneys, stand maquillage...). Totalement gratuite et ouverte à tous, cette Harmony Party se clôturera par le traditionnel feu d'artifice en musique.

Mardi 14 juillet - Parc Montcervier
De 15h à minuit

Dimanche dans les rues

Après un apéritif concert, organisé par le Comité des fêtes de Longues et donné par la batterie fanfare de Romagnat à Longues, la place de la République sera envahie par des groupes et des orchestres qui se succéderont tout l'après-midi. L'orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre, la batterie fanfare de Romagnat, le big band Black Stone, le groupe Ktipietok, le groupe de musique traditionnelle revue à la sauce jazzy Zibeline, des trompes de chasse... Vous pourrez vous laisser porter par des musiques festives et entraînantes, aux répertoires divers.

Dimanche 27 septembre
Place de la République
De 14h à 19h



Music'art



Une expo dans le vent

Conte musical



Concert de clôture du 150^e anniversaire de l'Harmonie de Vic-le-Comte

Rassemblant les chanteurs de 3 chorales et les musiciens de l'orchestre, un concert sera donné en la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte. «Couleurs vocales», «Chœur de Papier» et «les baladins du Ceroux» de Vieille-Brioude s'associeront à l'orchestre pour interpréter de grandes pièces classiques (Gloria de Vivaldi, Alléluia de Haendel), des musiques de film (Amistad de John William, Le prince d'Égypte de Hans Zimmer) ou des chants de Noël (Greensleeves). L'Harmonie offrira une belle première partie en rejouant l'œuvre de Jacob de Haan, «le duc d'Albany», composée à l'occasion de son 150^e anniversaire. Un concert à ne pas manquer, pour clore une belle année musicale et pour ouvrir les fêtes de Noël.

Dimanche 13 décembre - Sainte-Chapelle-16h30